

# Évaluation interne de l'initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural

## 1

Toute intervention dans le secteur de l'eau génère d'immenses bénéfices dans d'autres secteurs en raison de ses liens importants avec, entre autres, la santé, la mortalité infantile, l'éducation, l'autonomisation des femmes, et la sécurité alimentaire. La Banque reconnaît le rôle stratégique et la nature multisectorielle de l'eau et de l'assainissement pour faire progresser son agenda en faveur de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique sur le continent.

## 2

Avant 2003, plus de 80 pourcent des financements du Groupe de la Banque pour l'alimentation en eau et l'assainissement se concentraient sur les milieux urbains. La Banque a pris la décision stratégique d'accroître ses investissements en faveur du secteur de l'eau dans les zones rurales et a lancé l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR). Cette initiative a été conçue en réponse à la Vision africaine de l'eau et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle a été, par la suite, adoptée par les gouvernements africains et les partenaires internationaux au développement comme un cadre commun de mobilisation de ressources et d'investissement lors de la première conférence internationale sur l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural en Afrique qui s'est tenue en avril 2005 à Paris.

## 3

L'objectif global de l'IAEAR est de permettre l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement à 271 et 295 millions de personnes respectivement dans les zones rurales africaines, en portant de façon durable le taux de couverture à 80 pourcent d'ici à 2015. Il est prévu d'atteindre cette cible en différentes étapes: 50 pourcent d'accès dans la Phase 1 (2004-2007), 66 pourcent en Phase 2 (2008-2010) et 80 pourcent dans la Phase 3 (2011-2015).

## 4

La situation de l'alimentation en eau et de l'assainissement en Afrique reste déplorable et l'avenir ne s'annonce guère mieux si aucune action n'est prise. Selon le rapport 2010 du Programme commun de suivi (JMP), l'accès à des services améliorés d'alimentation en eau et d'assainissement était de 47 pourcent et 24 pourcent respectivement en Afrique subsaharienne. La situation dans les Etats fragiles est bien pire.

## 5

L'IAEAR a pour objet d'accélérer l'accès durable à l'AEAR à travers: la sensibilisation; la participation des bénéficiaires; l'adoption de mécanismes accélérés, l'utilisation d'approches programmatiques déterminées par la demande; le rehaussement du profil de l'assainissement; l'appui au renforcement des capacités; et la mobilisation de plus de fonds auprès des gouvernements, des communautés, des ONG et des bailleurs de fonds.

## 6

Les ressources financières requises pour atteindre les cibles de l'IAEAR à l'horizon 2015 ont été estimées à 14,8 milliards de dollars. Il était prévu de mobiliser environ 3 milliards de dollars sur les 4,5 milliards requis au cours de la Phase I. Une somme supplémentaire se situant entre 1,5 et 2,5 milliards de dollars avaient été mobilisée pour l'IAEAR entre 2007 et 2009, portant le montant total des fonds mobilisés entre 4,5 et 5,5 milliards de dollars. Ce montant comprend une contribution de la BAD à concurrence de 0,95 milliard de dollars et celles des gouvernements et des communautés à hauteur de 0,82 milliard de dollars.

## 7

Quelques-uns des résultats obtenus grâce aux interventions menées dans le cadre de l'IAEAR sont:

- i) 28 programmes d'AEA dans 22 pays africains ont été approuvés, dont 16 qui ont commencé à fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Le nombre supplémentaire de personnes ayant accès à l'alimentation en eau à travers le programme AEA s'est accru de 1,15 million de personnes déclarées à la fin 2007, à 32,63 millions à la fin de 2010, tandis que le nombre de per-

sonnes ayant accès aux installations d'assainissement s'est accru de 0,58 million à 20,09 millions au cours de la même période.

- ii) Parallèlement aux programmes d'AEA et à la faveur de ces programmes, plusieurs pays ont enregistré des progrès en matière de réformes institutionnelles dans le sous-secteur de l'alimentation en eau en milieu rural. Ces opérations ont eu recours à des instruments financiers allant des prêts et dons projets à l'appui au budget sectoriel.
- iii) L'IAEAR apporte d'importantes contributions au renforcement des capacités. Dans 13 pays bénéficiaires des interventions IAEAR, 34.000 comités de l'eau, de l'assainissement et de sensibilisation à l'hygiène ont été établis vers la fin de 2009, dont 26.000 ont bénéficié de formation dans les domaines de la sensibilisation aux questions d'hygiène et de santé, la gestion des points d'eau, entre autres.
- iv) Le secteur privé participe activement à la mise en œuvre des interventions en assurant des prestations telles que les services conseils, la construction, le forage, ainsi que d'autres prestations par des artisans, des animateurs communautaires, des opérateurs d'adduction d'eau et des fournisseurs de pièces détachées.

## 8

Parmi les défis à relever au cours des prochaines années, figurent notamment les suivants:

- i) **Accroître le nombre de pays dans le besoin:** A ce jour, seuls 22 pays bénéficient des interventions d'AEA, tandis que 30 autres pays sont dans l'attente. Cela constitue un défi, étant donné que 18 de ces pays sont des Etats fragiles ou des pays sortant d'un conflit, qui ont besoin d'appui dans les activités en amont, notamment les réformes politiques et institutionnelles et des efforts intenses de renforcement des capacités.
- ii) **Enraciner la décentralisation:** Bien que plusieurs pays africains se soient engagés dans le processus de délégation des responsabilités des services d'eau et d'assainissement aux collectivités locales, la décentralisation, dans la majorité des cas, n'a été qu'un concept sur papier, avec peu de matérialisation pratique. Il est particulièrement important d'accroître les flux financiers et le transfert d'autorité aux structures locales.
- iii) **Améliorer les chaînes d'approvisionnement:** Les chaînes d'approvisionnement existantes gérées par les pouvoirs publics sont faibles et la plupart des programmes d'AEA n'ont pas pris en compte la mise en place de chaînes d'approvisionnement pilotées par le privé. Les communautés sont confrontées au problème de faiblesse des chaînes d'approvisionnement et des services d'appui post-construction.
- iv) **Faible taux de couverture en matière d'assainissement:** selon le rapport JMP de 2010, seuls 6 pays en Afrique sont en passe d'atteindre la cible des OMD relative à l'assainissement. Sans engagement politique et financier accru de la part des gouvernements et des partenaires au développement, la situation de l'assainissement pourrait régresser sur le continent. Dans bon nombre de pays, la gestion de l'assainissement est caractérisée par la fragmentation et l'absence de provisions budgétaires et d'ancrage institutionnel spécifiques à ce secteur.
- v) **Mécanismes de financement conflictuels pour l'assainissement:** La majorité des programmes d'AEA ne financent que des activités de mobilisation et de formation des communautés dans le domaine de la sensibilisation à l'hygiène, et la construction d'installations publiques d'assainissement.

Il est nécessaire de fournir des orientations politiques sur le financement des installations d'assainissement à l'usage des ménages.

- vi) **Améliorer les cadres de suivi et d'évaluation (S&E):** En dépit de l'appui financier, fourni dans le cadre des programmes d'AEA, pour la mise en place des systèmes de S&E, beaucoup de pays ne sont pas en mesure de fournir des données fiables utilisables dans la planification sectorielle et la gestion de l'information.
- vii) **Faible diffusion des connaissances:** La pratique du recours au secteur privé et l'expérience acquise dans l'utilisation de technologies novatrices ne sont pas partagées de manière adéquate dans la région, en raison de l'absence de mécanismes de diffusion du savoir et de l'information, ce qui entraîne souvent la déperdition des avantages que l'on pourrait tirer des approches et expériences novatrices.

## 9

Pour que l'IAEAR puisse continuer à accompagner le développement socioéconomique dans les zones rurales africaines, elle doit être appuyée par un certain nombre d'actions. A cet égard, les domaines d'intervention clés ci-après, pour lesquels des actions immédiates sont requises, ont été identifiés:

- i) **Renforcer la capacité de mise en œuvre de la Banque à travers l'utilisation des bureaux extérieurs:** La Banque devrait renforcer sa capacité de mise en œuvre de l'IAEAR en ayant recours aux bureaux extérieurs. A cet égard, il convient de mettre au point des procédures opérationnelles, des directives et des outils appropriés pour la gestion, le suivi et l'évaluation qu'utiliseront les bureaux extérieurs.
- ii) **Permettre aux pays de prendre les devants:** L'engagement politique des gouvernements en faveur de l'IAEAR devrait se refléter à travers l'élaboration d'une politique sectorielle claire, l'accroissement de ressources budgétaires, un soutien décisif à la décentralisation, l'adoption de mesures pour un meilleur recouvrement des coûts, en accordant toute l'attention voulue aux projets, en développant des programmes nationaux d'AEA et en renforçant les systèmes de suivi et d'évaluation de l'AEA.
- iii) **Renforcer l'approche programmatique:** L'approche programmatique se traduira par la mise en place d'un cadre national intégré et plus cohérent pour une meilleure harmonisation et coordination de l'appui des bailleurs de fonds. A cet égard, il importe d'œuvrer vers l'adoption de procédures et instruments communs pour les interventions des donateurs au niveau pays.
- iv) **Renforcer les capacités locales de fourniture de biens et services:** Les capacités des prestataires, entrepreneurs, consultants et artisans locaux devraient être renforcées à travers des actions concertées visant à promouvoir les petites et moyennes entreprises en milieu rural, en collaboration avec d'autres programmes sectoriels.
- v) **Collaborer pour renforcer les cadres nationaux de S&E:** La BAD devrait collaborer avec d'autres partenaires au développement en vue d'institutionnaliser les systèmes de suivi et d'évaluation en matière d'alimentation en eau et d'assainissement dans tous les PMR.
- vi) **Mener des actions sur tous les fronts en faveur de l'assainissement et mettre en œuvre les engagements d'eThekwini:** Le grave déficit en assainissement qui prévaut en Afrique exige un plaidoyer constant afin que des mesures concrètes soient prises pour atteindre les cibles des OMD concernant l'assainissement, comme le souligne la déclaration d'eThekwini.



This country profile was prepared by the Water and Sanitation Department (OWAS) of the African Development Bank. Every effort has been made to present reliable and up to date information as of October 2010.